

# MERCOSUR et le handicap. Mercosur social Sommet de Chaco, en Argentine - 2010

[Inclusion : Citoyenneté / Transport] [ Source d'information générale : Actualités ] [ Amérique du Sud : Argentine ] [Source]

Par Handiplanet le 20/06/2012

Le Sommet social du Mercosur de 2010 est à l'origine de décisions importantes concernant la question du handicap. Nous rappelons ces éléments, à l'occasion du récent Sommet social qui a eu lieu au mois de Juin 2012 et dont les conclusions vont être bientôt diffusées.

\* **MERCOSUR et le handicap. Sommet social du Mercosur à Chaco, en Argentine - 2010**

**Conclusions à partir du Forum du handicap 2012 (Foro DISCAPACIDAD)**

Dans le cadre du Sommet du Mercosur social en Juillet 2010 dans les villes de Resistencia et La Isla del Cerrito, la province du Chaco, a eu lieu le Forum du handicap. A partir du thème "Intégration régionale, identité culturelle et participation sociale", les associations civiles présentes ont participé à des discussions et des échanges d'expériences. Nous voulons partager quelques-unes des conclusions auxquelles ils sont arrivés suite aux espaces de travail commun et aux priorités convenues:



- Inclusion des questions de handicap sur l'ordre du jour permanent des Etats membres et des associés et le MERCOSUR en tant que bloc;
- Soutien inconditionnel à la société civile de la République orientale de l'Uruguay pour que le gouvernement de ce pays adhère au Protocole facultatif de la Convention relative aux droits des personnes handicapées adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en Décembre 2006;
- Convertir en politiques publiques réelles et applicables les termes de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, en particulier celles visant à résoudre le problème de l'accessibilité universelle, de la disponibilité, de l'accès et de l'échange régional et international de la technologie, des connaissances et des expériences, de l'éducation, de la santé, des transports et du travail, la création d'observatoires et de recensements et / ou d'enquêtes pour connaître, quantitativement et qualitativement la situation des personnes handicapées
- Encourager la création de conseils consultatifs de la société civile dans les États membres et associés;
- Proposer aux parlements des pays membres et associés: un examen des politiques et la promulgation de nouveau roulement à l'esprit les termes de la Convention, et l'emploi permanent du Manuel parlementaire préparé par le Département des affaires économiques et sociales (ONU- DESA), le Bureau du Haut Commissaire aux droits de l'homme (HCDH) et l'Union interparlementaire (UIP)
- Proposer au parlement du Mercosure d'analyser et de mettre en oeuvre les mesures nécessaires pour: normaliser la documentation attestant de l'incapacité à être utilisé soit dans des pays membres, et d'étendre la mesure de billets gratuits pour les personnes handicapées au-delà des frontières.

**\* Les quatre États parties qui composent le Mercosur depuis 1991 sont l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay qui partagent une communion de valeurs qui trouvent leur expression dans leurs sociétés démocratiques, pluralistes, défendant les libertés fondamentales, la protection des droits de environnement et du développement durable et marquant son attachement à la consolidation de la démocratie, la sécurité juridique, la lutte contre la pauvreté et le développement économique et l'équité sociale.**

Projet de traduction

Langue d'origine : Espagnol